

Mitteilung Nr. 2 des Veranstalters

Communication N° 2 de l'organisateur

Veranstaltung	Bergrennen Oberhallau 2026
Manifestation	
Datum / Zeit	20.08.2026 20:00 Uhr
Date / Heure	
Betreff	Kapazitätsgrenze Fahrerlager - Massnahmen
Concernant	

Aufgrund der grossen Anzahl eingegangener Nennungen für das Bergrennen Oberhallau 2026 ist die Kapazitätsgrenze erreicht. Als Veranstalter freuen wir uns sehr über das grosse Interesse. Gleichzeitig stellt uns diese erfreuliche Situation vor logistische Herausforderungen, da der ohnehin beschränkte Platz im Fahrerlager nun an seine Grenzen stösst. Um allen Fahrerinnen und Fahrern einen Platz zuweisen zu können und akzeptable Bedingungen im Fahrerlager zu gewährleisten, hat das Organisationskomitee des Bergrennens Oberhallau folgende verbindliche Massnahmen beschlossen:

1. Aufenthalts- und Parkverbot für Fremdfahrzeuge

Das Fahrerlager ist ausschliesslich für die eingeschriebenen Rennfahrerinnen und Rennfahrer sowie deren unmittelbare Rennfahrzeuge und benötigte Servicefahrzeuge reserviert.

Alle weiteren Fahrzeuge (bspw. Begleitfahrzeuge oder Wohnmobile von Familienangehörigen, Freunden, Bekannten, Sponsoren, Medienschaffende usw. **sollten nicht im Fahrerlager** parkiert werden.

2. Neugeschaffene Ausweichflächen

Für die oben genannten Fahrzeuge stellen wir speziell ausgewiesene Ausweichflächen in unmittelbarer Nähe zum Fahrerlager (kein Stromanschluss vorhanden) zur Verfügung. Wir bitten euch, diese Aussenzonen konsequent zu nutzen.

3. Platzsparendes Aufbauen & Anhängerparkplatz nutzen

Der wichtigste Punkt ist und bleibt (wie an jedem Bergrennen): Alle Fahrerinnen, Fahrer und Teams sind ausdrücklich dazu angehalten, ihren Lagerplatz so platzsparend wie möglich aufzubauen und unnötigen Platzverbrauch zu vermeiden. Anhänger und andere Transportmittel, die während des Rennwochenendes nicht zwingend direkt am Fahrerplatz benötigt werden, können auf dem separat ausgewiesenen Anhängerparkplatz abgestellt werden.

4. Zufahrtsskontrollen bei der Anreise

Die Einhaltung dieser Vorgaben wird bei der Zufahrt zum Gelände kontrolliert. Wir sind dabei auf die Unterstützung aller Fahrerinnen und Fahrer angewiesen. Fahrzeuge ohne entsprechende Berechtigung für das Fahrerlager werden auf die Ausweichflächen verwiesen.

Wir danken euch bereits jetzt herzlich für euer Verständnis und eure Kooperation. Gemeinsam tragen wir dazu bei, das Bergrennen Oberhallau 2026 für alle Beteiligten zu einem fairen, erfolgreichen und unvergesslichen Rennwochenende zu gestalten.

En raison du grand nombre d'inscriptions reçues pour la course de côte d'Oberhallau 2026, la capacité maximale est atteinte. En tant qu'organisateur, nous nous réjouissons vivement de cet intérêt marqué. Dans le même temps, cette situation réjouissante nous pose des défis logistiques, car l'espace déjà limité du paddock atteint désormais ses limites. Afin de pouvoir attribuer une place à toutes les pilotes et à tous les pilotes et de garantir des conditions acceptables dans le paddock, le comité d'organisation de la course de côte d'Oberhallau a décidé des mesures contraignantes suivantes:

1. Interdiction de stationnement et de circulation pour les véhicules non autorisés

Le paddock est réservé exclusivement aux pilotes inscrits, ainsi qu'à leurs voitures de course et aux véhicules d'assistance nécessaires.

Tous les autres véhicules (par exemple, les véhicules d'accompagnement ou les camping-cars appartenant à des membres de la famille, des amis, des connaissances, des sponsors, des représentants des médias, etc.) **ne doivent pas être garés dans le paddock.**

2. Nouvelles zones de dégagement

Pour les véhicules mentionnés ci-dessus, nous mettons à disposition des aires de stationnement spécialement aménagées à proximité immédiate du paddock (sans branchement électrique). Nous vous prions d'utiliser systématiquement ces zones extérieures.

3. Installation peu encombrante et utilisation du parking pour remorques

Le point le plus important est et reste (comme lors de chaque course de côte): tous les pilotes et toutes les équipes sont expressément tenus d'aménager leur emplacement de manière à occuper le moins d'espace possible et à éviter toute occupation inutile de l'espace. Les remorques et autres moyens de transport qui ne sont pas absolument nécessaires à proximité immédiate de l'emplacement du pilote pendant le week-end de course peuvent être garés sur le parking réservé aux remorques, clairement indiqué.

4. Contrôles d'accès à l'arrivée

Le respect de ces consignes sera contrôlé à l'entrée du site. Nous comptons sur la coopération de tous les pilotes. Les véhicules ne disposant pas d'une autorisation pour accéder au paddock seront redirigés vers les aires de déviation.

Nous vous remercions d'ores et déjà chaleureusement pour votre compréhension et votre coopération. Ensemble, nous contribuons à faire de la course de côte d'Oberhallau 2026 un week-end de course équitable, réussi et inoubliable pour toutes les personnes concernées.